

Chaux - A333

Variété-population originaire du sud-ouest de la Haute-Vienne, où elle est très cultivée dans le canton de Saint-Yrieix, et présente dans le nord-est de la Corrèze.

Origine : Haute-Vienne, Saint-Yrieix-la-Perche diffusée en Corrèze

Maturité : début octobre (récolte fin septembre), conservation de janvier à mars selon les clones

Floraison : mi-tardive à pétales de couleur blanc rose pâle

Fruit de gros calibre, tronconique légèrement aplati, au contour irrégulier, mamelonné aux pôles. Pédoncule court inséré dans une cuvette côtelée assez profonde. Œil fermé à longs sépales. Épiderme vert jaunâtre devenant jaune, maculé de rose à l'insolation, à lenticelles marron parfois cerclées de rouge.

Chair blanche, tendre, légèrement croquante, légèrement acidulée, très juteuse, bien parfumée, très bonne.

Analyse des jus mi-septembre : acidité malique : 8.5 ; indice réfractométrique : 12.

Arbre moyennement vigoureux, acrotone, à ramifications mi-ouvertes qui s'étalent, au feuillage foncé, très sain.

Cette variété de type II à III de fructification a un port retombant (classification pour la répartition et l'évolution des organes fructifères chez le pommier).

L'extinction (dépérissement physiologique) naturelle de bourgeons est importante.

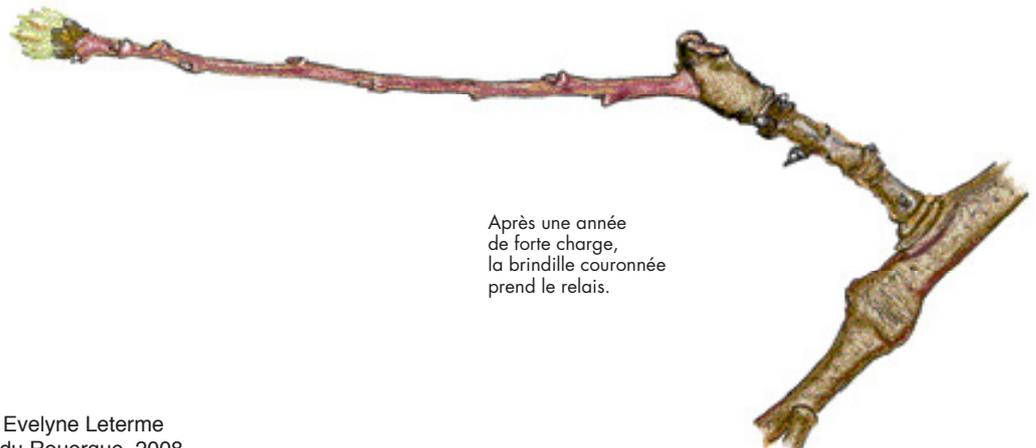
Les coursonnes courtes alternent mais le relais est pris par les brindilles couronnées.

Ainsi, l'arbre peut produire régulièrement avec l'aide d'un léger éclaircissage manuel des fruits.

Variété qui présente une certaine sensibilité aux chancres dans sa région d'origine.

Résultat du test réalisé par l'INRA d'Angers par inoculation en serre de souches de races communes de tavelure sur variétés greffées sur porte-greffe vigoureux : Sensible.

A présenté une atteinte de feu bactérien en collection en 2007.



Après une année de forte charge, la brindille couronnée prend le relais.